

20 mai 2020

*Crise sanitaire*

## Une charte de bonnes pratiques pour la prise en charge des surcoûts dans la construction

*Toulouse Métropole et le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'engagent aux côtés de la Fédération du BTP 31 dans le cadre de bonnes pratiques solidaires pour la gestion de la crise du Covid-19, afin d'atténuer ses conséquences humaines, économiques et sociales. Objectifs : favoriser la reprise des chantiers dans les meilleures conditions et sauvegarder les 34 000 emplois du BTP sur le territoire.*

## INVITATION PRESSE



**Emile Noyer**  
Président de  
la FBTP 31



**Georges Méric**  
Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



**Jean-Luc Moudenc**  
Maire de Toulouse et Président  
de Toulouse Métropole

**VOUS INVITENT LE 28 MAI 2020**

**A LA SIGNATURE DE LA**

***CHARTRE DES BONNES PRATIQUES INTERPROFESSIONNELLES EN VUE DE LA SAUVEGARDE  
DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET POUR LA CONTINUITÉ DES CHANTIERS***

**En visioconférence depuis le siège de  
la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Haute-Garonne,  
*Connexion via LIFESIZE, à partir de 15h15***

Merci de confirmer votre inscription auprès d'Evelyne Bonafos : [bonafose@d31.ffbatiment.fr](mailto:bonafose@d31.ffbatiment.fr) – 05 61 14 70 37

## ***Pour en savoir plus***

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, et Emile Noyer, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Haute-Garonne, signeront le 28 mai 2020, la « *Charte des bonnes pratiques interprofessionnelles en vue de la sauvegarde du secteur de la construction et pour la continuité des chantiers* ».

Avec cette initiative, qui sera également promue auprès des entités partenaires des collectivités, les signataires entendent répondre à des enjeux essentiels, tant sur les plans sanitaire qu'économique. En premier lieu, il s'agit de favoriser la reprise des chantiers dans les meilleures conditions de sécurité pour tous les intervenants, alors que près de 90 % des entreprises avaient dû cesser leur activité durant la période de confinement. Deuxième enjeu majeur : garantir une équité entre les acteurs dans la prise en charge des nouvelles charges financières imposées par la gestion de la crise, afin d'assurer la pérennité des entreprises du tissu économique local.

### ***Contacts presse***

<p><b>Toulouse Métropole</b></p> <p>Julie Barbier julie.barbier@toulouse-metropole.fr 05 61 22 21 47 – 06 21 37 13 33</p>	<p><b>Conseil départemental de la Haute-Garonne</b></p> <p>Cécile van de Kreeke cecile.van-de-kreeke@cd31.fr 05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30</p>	<p><b>Fédération du BTP 31</b></p> <p>Luc Sennour sennourluc@gmail.com 06 32 90 02 30</p>
---	--	---